



CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX 76 INDIVIDUELS
INDOOR
BENJAMINS – MINIMES
Dimanche 17 Décembre 2017
Salle Jesse Owens à Val-de-Reuil



9h00		Constitution des jurys et Confirmations des engagements (jusqu'à 45 minutes avant le début des épreuves)				
9h30		Réunion de jury				
		Hauteur (3 sautoirs)	Longueur (2/3 sautoirs)	Triple-saut (1/2 sautoirs)	Perche (1 sautoir)	Poids (2 groupes)
10h00	50m haies MH	BF		MF		
10h15			BG		BF / MF	MH
10h20	50m haies MF					
10h45						
10h45	50m haies BG					
11h00						
11h10	50m haies BF					
11h30	50m MH	BG		MH		
11h45			MF			BF
11h50	50m MF					
12h00		Podiums				
12h10	50m BG					
12h15						
12h30	50m BF		MG			
13H00	Finale 50m haies MH	MF		BF	BG / MH	BG
		Podiums				
13h05	Finale 50m haies MF					
13H10						
13H15	Finale 50m haies BG					
13H20	Finale 50m haies BF					
13H25	Finale 50m MH					
13H30	Finale 50m MF					
13H35	Finale 50m BG					
13H40	Finale 50m BF					
14h00			BF			
14h20				BG		MF
14h30		MH				
14h45						
15h30	1000m BF					
15H45	1000m BG					
16H00	1000m MF					
16H15	1000m MH					
16h30		Podiums				

Ossature de base des jurys

Directeur de la Compétition	
Directeur de la réunion	
Juge Arbitre général	
Juges Arbitres courses	
Juges Arbitres des concours	
Secrétariat	Gwenaëlle Gibeaux -
Chambre d'appel	Marie-Thérèse Pouchet -
Animation	
Starters	
Chrono électrique	Jean-Claude Bretteville - Marie-Pierre Ducaule - Guillaume Deletoille -
Chronométrateurs manuels	

Règlement de la compétition

Benjamins: Limité à 4 épreuves par athlète. 2 courses maximum (hors finales) par athlète.

Minimes: Limité à 4 épreuves par athlète. 2 courses maximum (hors finales) par athlète.

Limité à 4 essais pour les concours de Longueur, Triple-saut et Poids.

Hauteur et Perche : Illimité et 3 tentatives par barre.

Montées de barres :

Pour tous les concours: Les catégories seront scindées en fonction du nombre de participants:

Les groupes seront constitués en fonction du niveau des athlètes.

Quota de jury : 1 à 4 athlètes = 1 jury – 5 à 10 athlètes = 2 jurys – 11 à 20 athlètes = 3 jurys – 21 à 30 athlètes = 4 jurys - + de 30 athlètes = 5 jurys.

Rappel : Les courses sont prioritaires sur les concours.

Chaque athlète devra informer son responsable de jury avant de quitter son concours pour aller faire sa course et devra le prévenir de son retour.

L'athlète absent au départ, inscrit dans une série ne pourra être repêché. (Il appartient aux entraîneurs de contrôler le listing des séries).

Les athlètes devront confirmer leur participation à la chambre d'appel 45' avant le début de l'épreuve.

(Il appartient aussi aux entraîneurs de contrôler l'engagement de leurs athlètes).

Il y aura 2 finales pour les courses de 50m et 50m haies. Chaque athlète devra confirmer sa participation à la finale.

Le podium départemental sera attribué aux finalistes de la finale A.

Les résultats de cette compétition seront pris en compte pour la participation aux championnats régionaux individuel.

Un Triathlon sera extrait de cette compétition.

Il est rappelé que l'accès à la piste est réservé aux compétiteurs.

Des zones pour les entraîneurs sont prévues pour coacher les athlètes à distance.

Les dirigeants non juges, athlètes non concernés par les épreuves en cours dans l'arène devront rester dans les tribunes.

Les engagements des athlètes et des jurys pour cette compétition se feront en ligne sur le site du CDA76 dans la rubrique « engagement » jusqu'au vendredi 15 décembre avant 12h.

Pour les groupes de hauteur : merci d'indiquer la première barre (selon les montées de barre ci-dessous) de votre athlète afin de constituer des groupes homogènes (gain de temps en amont et sur les concours) - Groupe 1 à 4 : premières barres les plus hautes vers les plus basses.

Implantation des concours dans la salle.

Hauteur 1 et 2 dans la salle principale. Hauteur 3 dans la salle d'échauffement

Longueur 1 : Coté ligne d'arrivée du 60m.

Longueur 2 : Coté ligne des départs de l'anneau.

Longueur 3 ou Triple-saut 2 : Dans la salle d'échauffement

Triple-saut 1 : Coté sautoir de perche.